Préavis au Conseil communal

Construction de collecteurs EU-EC, en système séparatif - Secteur Orchez Central - Demande d'un crédit de construction

Canalisations

Pierre Jolliet, Municipal remplaçant

N°9/2018

Préavis adopté par la Municipalité le 30 avril 2018

Epalinges

Table des matières

1. Objet du préavis 2
2. Préambule 2
3. Descriptif du projet 2
3.1 Les travaux 2
3.2 Calendrier 3
4. Coûts de construction et aspects financiers 3
4.1 Devis estimatif 3
4.2 Aspect financier 3
5. Conclusion 4

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit de construction d'un montant de **CHF 350'000.-- TTC (trois cent cinquante mille francs)** en vue de la réalisation de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées dans le secteur central du chemin des Orchez.

2. Préambule

En 2015, la première partie de cette mise en séparatif a été réalisée depuis la parcelle 2891 (Ch. des Orchez 5b) jusqu'au carrefour du chemin des Orchez / chemin de la Vulliettaz. En 2016, le tronçon reliant le chemin des Orchez au chemin de la Jacquière a été construit en vue de desservir le chantier « La Colline des Rêves ».

Ce dernier devrait se terminer dans le courant du mois de juillet 2018. Plusieurs services industriels (eau, électricité et éclairage public) doivent également changer leur réseau dans ce secteur. Nous profitons de ces divers éléments pour entreprendre les travaux de mise en séparatif sur ce tronçon.

3. Descriptif du projet

Ces nouveaux collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées seront réalisés depuis l'extrémité amont des collecteurs Orchez / Jacquière posés en 2016 jusqu'au carrefour avec le chemin de la Pécholettaz (voir plan de situation annexé). Les travaux seront coordonnés avec ceux des services de l'eau, de l'électricité et de l'éclairage public.

3.1 Les travaux

Les collecteurs d'eaux claires seront réalisés avec des tuyaux en PVC de diamètres 500 mm, et ceux d'eaux usées aussi en PVC de diamètre 250 mm. La profondeur moyenne des collecteurs est d'environ 2.20 m. Les pentes sont de 3.5%. La longueur du tronçon est d'environ 130 m.

Les collecteurs seront enrobés de béton au profil SIA4 afin d'en assurer la pérennité pour de nombreuses années. Des regards de contrôle, diamètre 100 cm, seront construits aux changements de direction, ainsi qu'au droit des raccordements, pour permettre l'accès aux collecteurs et pour leur entretien.

3.2 Calendrier

Les travaux décrits ci-dessus sont prévus à partir de la fin du mois de juillet 2018 pour une durée d'environ 2 mois.

4. Coûts de construction et aspects financiers

4.1 Devis estimatif

Les coûts des travaux imputables au centre de charge 460 Epuration se présentent comme suit :

Centre de charge		**460 Epuration**
Travaux de génie civil (y-c. curages et contrôles TV)	CHF	300'000.-
Honoraires de l'ingénieur civil (projet et direction des travaux)	CHF	30'000.-
Honoraires du géomètre	CHF	2'000.-
Constat des bâtiments existants	CHF	3'000.-
Divers et imprévus	CHF	15'000.-
TOTAL TTC	**CHF**	**350'000.-**

Ces travaux s'effectueront en coordination avec les services industriels de Lausanne. Pour les postes de chantier en commun (installation de chantier et fouille commune), une clé de répartition sera définie. Cela permettra une réduction des coûts à la charge de la commune.

4.2 Aspect financier

C'est donc un crédit de CHF 350'000.-- (trois cent cinquante mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle totale qui en découlerait est estimée à CHF 5'729.50 (calculée à 1.637% au 31.12.2017).

Epalinges

5. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- Vu le préavis N°9/2018 de la Municipalité du 30 avril 2018 ;
- Entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de construction d'un montant de CHF 350'000.-- (trois cent cinquante mille francs) destiné à la construction de collecteurs EU et EC en système séparatif tel que présenté dans le présent préavis ;**

2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre du plafond d'endettement;**

3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Au nom de la Municipalité

MUNICIPALITÉ DE D'EPALINGES CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

Le syndic

Maurice Mischler

La secrétaire

Sarah Miéville

Annexe : Plan de situation

COMMUNE D'EPALINGES
CHEMIN DES ORCHEZ (CENTRAL II)

COLLECTEURS D'EAUX CLAIRES
ET D'EAUX USEES

PLAN NO
116 483.001-01

FORMAT	AFFAIRE
105 x 30	116 483.001

ECHELLE 1:200

27.03.2018	ATH	JML

SITUATION
INFRASTRUCTURE

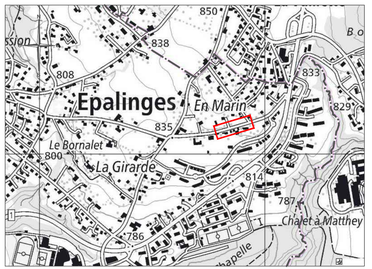

BBHN SA GÉOMATIQUE • GÉNIE CIVIL • AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Ingénieurs EPF-HES MORGES Avenue de Lonay 17 • 1110 Morges • T. 021 811 40 40
Géomètres brevetés EPALINGES Rte de la Croix-Blanche 42 • CP 47 • 1066 Epalinges • T. 021 623 13 13

membre sia

copyright
Membre bureau sIA

m:\epalinges\gcr\116483\pln\001\pln\plans\projet_orchez_central2_2018.dwg